

iliad

Société anonyme au capital de 13 081 655 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS



Société anonyme au capital de 13 081 655 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

1. ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

<i>En millions d'euros</i>	31-déc-17	31-déc-16	31-déc-15
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires	4 987,5	4 722,1	4 414,4
Ebitda	1 776,7	1 675,7	1 489,9
Résultat opérationnel courant	862,0	744,1	666,2
Autres produits et charges opérationnels	-0,9	-4,5	-4,2
Résultat financier	-28,0	-43,8	-58,0
Autres produits et charges financiers	-63,3	-48,3	-24,5
Impôts sur les résultats ¹	-366,0	-245,6	-244,5
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,9	0,7	-
Résultat net	404,6	402,7	335,0
Résultat net récurrent	480,3	402,7	335,0
BILAN			
Actifs non-courants	7 424,0	7 262,3	5 755,3
Actifs courants	972,1	947,8	1 432,7
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>216,1</i>	<i>238,5</i>	<i>720,1</i>
Actifs destinés à être cédés	19,6	21,4	26,0
Total de l'actif	8 415,7	8 231,5	7 214,0
Capitaux propres	3 374,1	3 001,8	2 637,2
Passifs non-courants	2 882,0	2 882,1	1 899,1
Passifs courants	2 159,6	2 347,6	2 677,7
Total du passif	8 415,7	8 231,5	7 214,0
TRESORERIE			
Capacité d'autofinancement	1 757,9	1 603,8	1 472,7
Flux net de trésorerie lié aux investissements France ²	-1 738,5	-1 757,8	-1 219,9
Flux net de trésorerie lié aux investissements Italie ³	-313,9	-	-
Flux net de trésorerie Groupe (hors fréquences, financement et dividendes) ³	-226,4	39,2	-76,1
Flux net de trésorerie Groupe (hors financement et dividendes) ⁴	-754,0	-432,3	-76,1
Dividendes	-25,9	-24,1	-23,0
Endettement net	2 449,2	1 642,8	1 191,4

¹ Incluant la contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés pour un montant de 76 millions d'euros

² Incluant fréquences

³ Incluant 271 millions d'euros relatifs aux fréquences payées à Wind/Tre et à l'extension des licences 1 800MHz

⁴ Intérêts financiers inclus

1.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

Fort du succès de ses offres Haut Débit et Très Haut Débit sous la marque Free, le Groupe Iliad (le «**Groupe**») s'est imposé comme un acteur majeur sur le marché des télécommunications fixes en France. Avec le lancement en 2012 de ses offres mobiles, le Groupe est devenu un opérateur intégré présent à la fois dans le Haut et Très Haut Débit fixe et dans le mobile. Sur ces deux segments d'activité, le Groupe a forgé son succès autour des 4 piliers suivants : simplicité des offres, prix attractifs, excellente qualité de service et innovation.

Six ans après son entrée sur le marché mobile, le Groupe est l'un des principaux opérateurs de communications électroniques en France avec plus de 20 millions d'abonnés, dont 13,7 millions d'abonnés mobiles et plus de 6,5 millions d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit fixe. Au 31 décembre 2017, il disposait de 24%⁵ de part de marché Haut Débit et Très Haut Débit fixe et de 19%⁶ de part de marché mobile. Le Groupe poursuit sa croissance rentable sur l'année 2017, réalisant un chiffre d'affaires de près de 5 milliards d'euros, en hausse de 5,6% par rapport à 2016.

La présentation géographique de l'activité du Groupe correspond à la France, où le Groupe exerce l'essentiel de son activité. Suite à la signature d'un accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, dans le cadre du projet de fusion H3G et Wind, le Groupe a acquis des actifs lui permettant de devenir le quatrième opérateur mobile en Italie. Au 31 décembre 2017 et compte tenu que l'activité commerciale en Italie n'avait pas encore commencé, le Groupe a maintenu sa présentation géographique à l'identique. Les actifs significatifs sous-jacents comptabilisés pour l'Italie dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2017 sont constitués principalement des licences ainsi que des premiers éléments d'actifs de réseau. Le Groupe fera évoluer la présentation géographique de ses activités lors du lancement commercial en Italie. Cette présentation pourrait être modifiée de nouveau à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

À diverses reprises dans ce rapport de gestion les notions suivantes sont utilisées :

Ebitda : résultat opérationnel avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

Chiffre d'affaires services Mobile : chiffre d'affaires Mobile hors terminaux (ventes et location).

Ces indicateurs sont utilisés par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

1.1.1 Formation du chiffre d'affaires

(a) Offres fixes (Haut Débit et Très Haut Débit)

Présentation des offres et services disponibles sous les marques Free et Alice

Le Groupe propose différentes offres d'accès à Internet (de 9,99 euros par mois à 39,99 euros par mois) à ses abonnés avec mise à disposition d'une box.

Selon l'éligibilité de la ligne de l'abonné, Free propose des forfaits Haut Débit et Très Haut Débit :

- **via ADSL** qui permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbit/s, pouvant atteindre les 22,4 Mbit/s dans les zones dégroupées, et 17,6 Mbit/s dans les zones non dégroupées en fonction de l'éligibilité de la ligne (débits IP) ;

⁵ Estimation de la Société

⁶ Métropole hors M2M

- **via VDSL2** qui permet aux abonnés en zones dégroupées et ayant des lignes courtes d'atteindre des débits allant jusqu'à 100 Mbit/s en réception et 40 Mbit/s en émission ;
- **via la Fibre optique (FTTH)** qui, dans les zones couvertes par Free, permet aux abonnés de bénéficier d'un accès à Internet à Très Haut Débit (THD) (jusqu'à 1 Gbit/s en réception et jusqu'à 200 Mbit/s en émission).

Ces offres permettent aux abonnés, selon le forfait choisi, de bénéficier des services présentés ci-après :

- **la téléphonie** : tous les abonnés bénéficient d'un service de téléphonie comprenant les appels émis depuis leur Freebox vers les numéros fixes en France métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), ainsi que vers les lignes fixes de 60 ou plus de 110 destinations selon les forfaits. De plus, différentes offres sont proposées aux abonnés afin de bénéficier de la gratuité ou de la forfaitisation des appels émis vers les mobiles en France métropolitaine ;
- **Free propose la plus importante offre audiovisuelle du marché** en permettant à ses abonnés d'accéder à un service de télévision comprenant au total près de 600 chaînes. Le nombre de chaînes incluses dans les premiers forfaits basiques varie entre 90 et plus de 280 chaînes (selon les forfaits). 240 chaînes Haute Définition et plus de 100 chaînes en service de rattrapage viennent enrichir ces bouquets. Depuis le mois de septembre 2016, l'offre Freebox Révolution inclut l'offre TV by CANAL Panorama, ajoutant ainsi 50 chaînes dont 30 exclusives à l'offre Freebox TV ;
- **Free propose à ses abonnés d'accéder à de nombreux services à valeur ajoutée** comme la télévision de rattrapage (Freebox Replay), la vidéo à la demande (VOD ou S-VOD), l'abonnement aux bouquets et chaînes payantes (Canal+, Beln Sport...) ou des jeux vidéo. L'offre TV by CANAL permet en outre aux abonnés d'accéder à plus de 100 chaînes en live et de 8 000 contenus à la demande, quel que soit leur écran (smartphone, tablette, Xbox 360 et Xbox One, PC/MAC). L'offre Famille by CANAL permet de décliner l'offre TV by CANAL, exception faite des chaînes sports, aux abonnés Freebox Crystal et Mini 4K.

Dans le cadre des offres d'accès souscrites, le Groupe met à disposition une box. A ce jour, il propose deux offres principales :

- **L'offre Freebox Révolution** qui permet de connecter plusieurs terminaux et d'accéder à internet dans les meilleures conditions. Elle est enrichie de nombreux services innovants comme le serveur NAS permettant un stockage jusqu'à 250 Go, accessible en permanence quel que soit l'endroit où se trouve l'abonné, le lecteur Blu-Ray™, les appels inclus vers les mobiles en France métropolitaine et intègre les dernières technologies (Courant Porteur en Ligne, télécommande gyroscopique, manette de jeux, haut-parleurs) ;
- **L'offre Freebox mini 4K** (offre d'entrée de gamme), remplaçante de la Freebox Crystal, première box triple-play sous AndroidTV™, la plateforme de Google™ à destination de la TV, compatible 4K / Ultra Haute Définition, avec de nombreux services innovants (télécommande à recherche vocale, utilisation du téléphone mobile comme télécommande, boîtier compatible Bluetooth™...) et des dimensions en faisant la box la plus compacte du marché (11 x 15 cm) ;
- **Enfin, le Groupe a proposé dans le cadre de ventes promotionnelles ponctuelles la Freebox Crystal**, et dans une moindre mesure sur la Freebox Révolution. Depuis le remplacement de la Freebox Crystal par la Freebox mini 4K dans l'offre d'entrée de gamme du Groupe, la Freebox Crystal n'est plus disponible au sein des offres commerciales du Groupe. Toutefois, et dans une logique de réutilisation du parc de box

déjà existant, le Groupe a proposé de manière ponctuelle cette box à des conditions promotionnelles.

Offres et services d'hébergement disponibles sous les marques Online, Dedibox et Iliad Entreprises

L'activité d'hébergement du Groupe se décline sous trois activités, chacune représentée par une marque :

- **l'hébergement mutualisé**, correspond à l'hébergement de sites internet ainsi qu'à l'achat / la revente de noms de domaines. Ce service est facturé sur la base d'un abonnement annuel et s'adresse essentiellement aux particuliers ou aux très petites entreprises ayant un besoin d'espace de stockage relativement faible ;
- **l'hébergement dédié**, correspond à la mise à disposition d'un serveur dédié aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises souhaitant sécuriser leurs données. La prestation est facturée sur une base d'abonnement mensuel ;
- **la colocation**, cette prestation de service consiste à mettre à disposition des espaces au sein d'un *datacenter*, ainsi que la capacité électrique associée, pour héberger des baies et serveurs appartenant généralement au client final ;
- **le Cloud computing**, qui correspond à l'accès, via un réseau de communications électroniques, à la demande et en libre-service, à des ressources informatiques partagées configurables. L'offre « *Scaleway* » s'inscrit dans cette logique avec des serveurs qui peuvent aussi bien être virtualisés que physiques et dédiés.

(b) Offres mobiles

Le Groupe propose deux forfaits mobiles simples et généreux à ses abonnés depuis son lancement commercial :

- **le forfait à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox)** qui permet aux abonnés d'avoir accès à :
 - 120 minutes d'appels en France métropolitaine et vers les mobiles des États-Unis, du Canada des DOM et de la Chine, vers les fixes de 100 destinations internationales, ainsi que depuis l'Europe et les DOM vers les fixes et mobiles de France métropolitaine, Europe et DOM ;
 - SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, l'Europe et les DOM ;
 - 50 Mo d'Internet mobile en 3G/4G et 50 Mo supplémentaires depuis l'Europe et les DOM, ainsi qu'un accès illimité à FreeWifi ;
 - Cette offre est sans engagement et inclut les services comme la messagerie vocale, la présentation du numéro ou le suivi conso. Cette offre a été conçue principalement pour les abonnés utilisant surtout la voix et à la recherche d'un prix compétitif. Dans le cadre de cette offre, l'abonné peut accéder en option à des minutes et Mo supplémentaires, ainsi qu'aux appels vers l'international et depuis l'étranger ;
- **le forfait Free 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox) à 19,99 euros/mois (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox)** intégrant :
 - les appels illimités vers les mobiles et fixes de France métropolitaine, vers les mobiles des États-Unis, du Canada, des DOM et de Chine, vers les fixes de 100 destinations

internationales ainsi que depuis l'Europe et les DOM vers les fixes et mobiles de France métropolitaine, Europe et DOM, et depuis les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande vers les fixes et mobiles du même pays et de France métropolitaine ;

- les SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, l'Europe et les DOM, ainsi que depuis les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande vers les fixes et mobiles du même pays et de France métropolitaine ;
- la 4G en illimité pour les abonnés Freebox en France métropolitaine (100 Go/mois pour les autres) et 25 Go/mois d'Internet mobile depuis l'Europe, les DOM, la Suisse, les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, le Mexique, Israël et la Nouvelle-Zélande.

Par ailleurs, le Groupe propose une sélection des derniers téléphones mobiles. Dans une logique de transparence et afin de permettre à ses abonnés de choisir librement le forfait de leur choix avec le téléphone de leur choix, le téléphone est proposé séparément du forfait. L'abonné peut dès lors choisir d'acquérir ou non un téléphone. Plusieurs solutions s'offrent à lui :

- acheter un terminal au comptant ;
- acheter un terminal en étalant son paiement : 4 fois sans frais ou 24 fois, selon les modèles de terminaux ;
- louer un terminal : pour les smartphones haut de gamme, les abonnés ont la possibilité de louer leur mobile pendant un minimum de 24 mois. Selon le terminal, l'abonné effectue un paiement initial d'un montant compris entre 69 et 199 euros puis doit régler une mensualité comprise entre 12 et 25 euros (selon le terminal) pendant 24 mois. Au terme de cette période, l'abonné peut au choix, (i) renvoyer son terminal et bénéficier d'une nouvelle location avec un terminal de dernière génération, ou (ii) prolonger la location de son terminal.

Dans tous les cas, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires correspondant lors de la réception du téléphone mobile par l'abonné.

1.1.2 Principaux coûts opérationnels du Groupe

(a) Principaux coûts opérationnels des offres fixes du Groupe :

- **d'une part, l'Option 1** (abonnés dégroupés) permettant au Groupe de commercialiser des offres transitant totalement (hors boucle locale) sur son propre réseau.

En Option 1, les coûts directs par abonnement et par mois, tels que mentionnés dans l'offre de référence du dégroupage de l'opérateur historique sont les suivants au 31 décembre 2017 :

Coûts opérationnels dégroupage partiel

- Location de la paire de cuivre et du filtre ADSL :1,77 euro

Coûts opérationnels dégroupage total

- Location de la paire de cuivre : 9,45 euros⁷

- **d'autre part, l'Option 5** (abonnés non dégroupés) où Free et Alice revendent une prestation de gros proposée par l'opérateur historique.

En Option 5, pour un abonnement vendu au même prix, les coûts par abonnement et par mois sont composés des coûts d'accès et des coûts liés à la prestation de collecte.

Coûts d'accès :

- Dans l'offre « DSL Access », l'abonnement mensuel est fixé depuis le 1^{er} avril 2015 à 4,79 euros ;
- L'abonnement mensuel pour l'offre « DSL Access Only », est quant à lui fixé à 12,93 euros depuis le 1^{er} janvier 2017, à comparer à un coût de 12,53 euros pour janvier et février 2016 et de 12,63 euros dès mars 2016.

Coûts liés à la prestation de collecte

Aux coûts d'accès s'ajoutent les coûts de la prestation de collecte IP-ADSL dont la charge est variable en fonction du débit utilisé par la totalité des abonnés Option 5. Les conditions spécifiques valables sur l'année 2017 ont été les suivantes :

- Consommation (par Mbit/s) :7,00 euros
- Frais d'accès :5,40 euros

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sont donc sensiblement supérieures pour l'offre relevant de l'Option 1 en comparaison de celle relevant de l'Option 5. L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en Option 1, ou alors, lorsque cela est techniquement possible, en proposant directement une offre en Option 1 aux nouveaux abonnés résidant dans une zone de dégroupage.

- **Le Groupe propose également à ses abonnés, dans les zones éligibles, de migrer sur une offre FTTH**

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sur ce type d'offre sont sensiblement plus élevées que pour l'Option 1, le Groupe n'ayant plus à supporter les coûts opérationnels liés à la location de la paire de cuivre à l'opérateur historique.

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en FTTH, dans les zones éligibles lorsque cela est techniquement possible.

(b) Les coûts d'interconnexions de terminaison d'appel vocal mobile

La terminaison d'appel a été de 0,74 centime d'euro sur l'année 2017 contre 0,76 centime d'euro sur l'année 2016.

(c) Les coûts d'itinérance

⁷ Coût applicable depuis le 1^{er} janvier 2017. A comparer à un coût de 8,78 euros pour janvier et février 2016 et de 9,10 euros dès mars 2016. Le coût applicable à partir du 1^{er} janvier 2018 est de 9,31 euros.

Le Groupe supporte le coût de la prestation d'itinérance. Cette prestation d'itinérance a été définie dans le cadre d'un contrat signé avec l'opérateur historique en 2011. Depuis sa signature, le contrat d'itinérance a été adapté afin de prendre en compte la croissance du nombre d'abonnés, notamment au niveau des capacités d'interconnexion. Ce contrat d'une durée initiale de 6 ans à compter de la date de lancement commercial et portant sur les technologies 2G et 3G a été prolongé le 15 juin 2016, et court maintenant jusqu'à fin 2020.

Le contrat d'itinérance permet au Groupe :

- de proposer un service aux abonnés équipés d'un terminal 2G ;
- de compléter la couverture en 3G de son propre réseau qui est en cours de déploiement.

La marge brute et la marge d'*Ebitda* sont donc sensiblement différentes lorsque le trafic est en itinérance ou directement sur le réseau Free Mobile. Les niveaux de marges sont significativement supérieurs lorsque le trafic est transporté par le réseau Free Mobile. Les niveaux de marges dépendent également (i) de l'évolution des habitudes de consommation des abonnés, notamment en ce qui concerne la data, et (ii) de la part du nombre d'abonnés sur le Forfait Free 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox).

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion du trafic transporté sur son propre réseau, en poursuivant ses objectifs de déploiement présentés au § 1.1.3.d, ainsi que d'augmenter la proportion d'abonnés au Forfait Free 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox) notamment en faisant migrer les abonnés de l'offre à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox) vers l'offre 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox). Cette évolution est favorisée par les usages croissants de l'Internet mobile au quotidien.

Dans le cadre des pouvoirs attribués le 6 août 2015 par la loi Macron à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes, l'Autorité a entamé en 2015 les travaux d'examen des accords de mutualisation (itinérance, ran-sharing).

Ces travaux ont donné lieu à la mise en consultation publique d'un projet de lignes directrices le 12 janvier 2016 et à la publication de lignes directrices le 25 mai 2016 appelant notamment les opérateurs à fixer des dates d'extinction progressive des accords d'itinérance actuellement en vigueur.

Le 15 juin 2016, Iliad et Orange ont annoncé avoir conclu un avenant au contrat d'itinérance 2G/3G courant jusqu'à fin 2020 et mettant en œuvre le désengagement progressif de Free Mobile de son itinérance sur le réseau d'Orange. Ce désengagement prend notamment la forme d'une diminution progressive des débits internet maximum par abonné en itinérance (débit maximum théorique en réception pouvant atteindre jusqu'à 1 Mbit/s (448 kbit/s en émission) pour les années 2017 et 2018, 768 kbit/s (384 kbit/s en émission) pour l'année 2019 et 384 kbit/s (384 kbit/s en émission) pour l'année 2020).

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes a constaté le 30 juin 2016 qu'au regard des lignes directrices publiées le 25 mai 2016, il n'était pas nécessaire de lancer un examen formel du contrat d'itinérance conclu entre Free Mobile et Orange sur le fondement de la loi du 6 août 2015.

1.1.3 Investissements et dotations aux amortissements

(a) Haut Débit

- (i) Réseau de transmission et dégroupage de la boucle locale

Avec plus de 120 000 km de fibres, le Groupe a déployé un des plus importants réseaux IP français tant par son étendue que par le volume de trafic transporté. Le Groupe s'appuie sur cet important

réseau pour relier les Nœuds de Raccordement Abonnés (NRA) et permettre le dégroupage de la boucle locale. Sur l'année 2017, le Groupe a poursuivi l'extension de sa couverture en ouvrant près de 2 400 nouveaux NRA, et dispose ainsi de plus de 11 600 NRA dégroupés et d'une couverture de près de 90% des foyers français au 31 décembre 2017. Il est également important de souligner que tous les équipements réseaux déployés dans les NRA (DSLAM Freebox) sont compatibles avec la technologie VDSL2, et permettent ainsi aux abonnés éligibles de bénéficier des meilleurs débits possibles sur la boucle locale cuivre.

Les fibres optiques du réseau de transmission sont amorties sur des durées comprises entre 10 et 27 ans. Les équipements installés dans les NRA (DSLAM Freebox) sont amortis sur 5 ans et 6 ans.

(ii) Coûts opérationnels et investissements par abonné

Les coûts opérationnels ainsi que les investissements entre l'Option 1 et l'Option 5 diffèrent de façon significative.

Les principaux coûts liés à l'Option 1 sont :

- la mise à disposition d'une box ;
- les frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS) facturés par l'opérateur historique, à hauteur de 50 euros par abonné pour le dégroupage total et de 66 euros par abonné pour le dégroupage partiel ;
- les frais de logistique et d'envoi des modems.

L'ensemble de ces éléments (boîtiers Freebox, frais d'accès et frais logistiques) est amorti sur des durées de cinq ou sept ans.

Dans le cadre de l'Option 5, le montant total de l'investissement est plus faible puisque la majorité des nouveaux abonnés est équipée de Freebox Crystal.

Dès lors les principaux frais engagés sont constitués des frais d'accès facturés par l'opérateur historique :

- Frais d'accès au service « DSL Access » :56,00 euros
- Frais d'accès au service « DSL Access Only » :61,00 euros
- Frais d'accès au service « DSL Access Only »
(accès préalablement détenu par l'opérateur) : 17,00 euros

Ces frais d'accès sont également amortis à compter de la mise en service sur une période de sept ans.

(b) Déploiement d'un réseau « FTTH »

La fibre optique, adoptée depuis longtemps par les opérateurs de communications électroniques pour leurs liaisons longue distance, s'affirme comme la technologie de transmission la plus rapide, la plus fiable et la plus puissante. Elle permet en effet le transport de données à la vitesse de la lumière et offre des débits de plusieurs centaines de Mbit/s, voire beaucoup plus. C'est elle qui a notamment permis le formidable essor d'Internet au niveau mondial. Avec un réseau de desserte en fibre optique aux débits montants et descendants élevés, l'utilisation simultanée de différents services multimédias devient réellement possible.

En déployant sa propre boucle locale en fibre optique, le Groupe devient ainsi propriétaire de l'ensemble des infrastructures jusqu'à l'abonné, ce qui lui permet d'être totalement indépendant de l'opérateur historique, de maîtriser pleinement la qualité de service et la relation abonné, ainsi que

d'offrir à ses abonnés un accès à une technologie répondant pleinement aux besoins croissants en bande passante.

Ce déploiement s'inscrit dans la continuité logique de la stratégie du Groupe Iliad, consistant à investir dans le déploiement de ses propres infrastructures, afin d'accroître ses niveaux de marge et sa rentabilité.

Le déploiement de la boucle locale en fibre optique répond à un cadre réglementaire différent selon les zones géographiques.

(i) Zones Très Denses (environ 7 millions de lignes) :

L'Arcep a ainsi défini dans sa décision n°2013-1475 du 10 décembre 2013 une liste de 106 communes constituant les Zones Très Denses (représentant environ 6 millions de logements), dans lesquelles chaque opérateur déploie son propre réseau jusqu'aux Points de Mutualisation, qui sont le plus souvent situés à l'intérieur des immeubles. Les câblages d'immeubles sont ensuite mutualisés entre les opérateurs.

Dans le cadre du plan de déploiement de son réseau de fibre optique (FTTH) jusqu'à l'abonné, le Groupe est amené à réaliser d'importants investissements dans les infrastructures réseaux.

Le Groupe déploie ainsi ses propres infrastructures dans les Zones Très Denses, nécessitant :

- L'acquisition et l'aménagement de locaux pour l'installation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- Un déploiement horizontal, qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux Points de Mutualisation (PM) ; ce déploiement est réalisé en utilisant les galeries visitables du réseau d'assainissement à Paris, et au travers de l'offre d'accès aux infrastructures de génie civil de l'opérateur historique en Province ;
- Le raccordement du réseau horizontal aux Points de Mutualisation ;
- Le raccordement final, consistant à poser une prise optique chez l'abonné, et à la connecter aux fibres verticales de l'immeuble, au niveau du boîtier d'étage.

Depuis 2016, et afin d'accélérer ses déploiements dans la zone, le Groupe a décidé de recourir, en complément de son architecture « point-à-point », à une architecture « E-PON ».

(ii) En dehors des Zones Très Denses :

En dehors des Zones Très Denses, afin d'optimiser les déploiements et les investissements des opérateurs, le cadre réglementaire (défini par l'Arcep dans sa décision n°2010-1312 du 14 décembre 2010) prévoit une mutualisation plus importante des infrastructures en imposant à l'opérateur qui déploie la construction de Points de Mutualisation extérieurs, regroupant chacun environ 1 000 lignes.

Zones de cofinancement privé (environ 14 millions de lignes) :

Le Groupe Iliad a été dans ce cadre le premier opérateur à souscrire, dès août 2012, à l'offre de l'Opérateur historique d'accès aux lignes FTTH en dehors des Zones Très Denses et à s'engager à cofinancer certaines des agglomérations proposées par l'opérateur historique. Cette offre permet à chaque opérateur d'avoir accès à l'intégralité des lignes déployées et de cofinancer le déploiement à hauteur de la part de marché locale souhaitée, au travers l'acquisition de tranche de 5%. Cette offre d'accès de l'opérateur historique permet de cofinancer à la fois la ligne entre le point de mutualisation et le logement, mais également les fibres de collecte entre le point de mutualisation et le NRO.

Depuis le Groupe Iliad a étendu ses engagements de cofinancement au fur et à mesure de la progression des déploiements de l'opérateur historique, afin d'être présent sur l'ensemble des zones déployées par ce dernier.

Zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique – reste de la France) :

Au cours de l'année 2017 le Groupe a mis en place ses premiers engagements dans les zones peu denses RIP, à travers notamment (i) un accord signé avec Axione, permettant à terme une couverture de plus de 2 millions de prises, et (ii) dans le cadre de l'accord de cofinancement signé avec l'opérateur historique portant sur 110 000 prises dans le département de la Mayenne. Ces accords constituent une nouvelle étape dans la stratégie d'investissement du Groupe dans les réseaux de fibre optique en dehors des zones très denses.

(iii) Point d'avancement des déploiement FTTH au 31 décembre 2017 :

L'année 2017 s'inscrit dans la continuité de 2016, avec la poursuite de l'accélération des efforts et des investissements du Groupe dans son projet FTTH. Ainsi, au cours de l'année :

- le nombre de prises raccordables a progressé de nouveau de près de 2 millions et atteint 6,2 millions de prises au 31 décembre 2017 (contre 4,4 millions au 31 décembre 2016). Les offres commerciales du Groupe en fibre sont désormais disponibles sur plus de 420 communes ;
- le Groupe compte près de 250 000 nouveaux abonnés FTTH en 2017, soit plus du double qu'en 2016, et dépasse ainsi son objectif initial de plus de 200 000 abonnés supplémentaires raccordés en FTTH. Au 31 décembre 2017, le Groupe compte 556 000 abonnés FTTH. Cette progression s'explique par trois facteurs principaux :
 - o Une appétence croissante des foyers français pour la technologie FTTH ;
 - o L'ouverture progressive de la commercialisation des offres FTTH de Free en dehors des Zones Très Denses ;
 - o Le succès de la réorganisation des procédures internes de raccordement des abonnés FTTH démarrée fin 2016. Afin de fiabiliser et organiser l'industrialisation des raccordements fibre de ses abonnés, le Groupe a embauché et formé plus de 1 400 techniciens au cours des 18 derniers mois ;

L'année 2017 a constitué une étape importante dans le projet FTTH du Groupe, avec près de 250 000 nouveaux abonnés raccordés. Cette forte accélération des raccordements abonnés a permis au Groupe de consolider son positionnement de 1^{er} opérateur alternatif dans le FTTH. Fort de ses résultats encourageants, le Groupe prévoit :

- d'atteindre 9 millions de prises raccordables en 2018 et 20 millions de prises raccordables en 2022,
- de raccorder entre 300 000 et 500 000 nouveaux abonnés FTTH par an dès 2018.

(c) Un portefeuille de fréquences enrichi et complet

Depuis l'obtention de la 4^{ème} licence mobile 3G en janvier 2010, le Groupe n'a cessé d'enrichir son portefeuille de fréquences.

Titulaire de 5MHz duplex dans les bandes 900MHz et 2 100MHz et de 20MHz duplex dans la bande 2 600MHz au lancement de l'activité mobile en 2012, le Groupe a réussi à compléter son portefeuille en 2015 et 2016 sur le territoire métropolitain en acquérant les fréquences suivantes :

- 5MHz duplex dans la bande de fréquences 1 800MHz libérés par Bouygues Telecom dans le cadre du processus de refarming défini par l'ARCEP (décision du 16 décembre 2014). Ces fréquences ont fait l'objet d'une mise à disposition progressive au cours du premier semestre

2015 pour être disponibles sur l'intégralité du territoire métropolitain à compter du 1^{er} juillet 2015 ;

- 10MHz duplex supplémentaires dans la bande de fréquences 1 800MHz, suite à l'autorisation par l'ARCEP du refarming des fréquences de Orange et SFR, ces fréquences ayant été libérées sur l'intégralité du territoire métropolitain au profit du Groupe en date du 25 mai 2016 ;
- 10MHz remportés le 17 novembre 2015 suite aux enchères pour l'attribution des fréquences mobiles de la bande 700MHz. Ces fréquences seront disponibles de manière progressive par région, en commençant par l'Île de France en avril 2016 puis une région par trimestre à partir du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 1^{er} juillet 2019, date de libération de la dernière région. Ces fréquences ont été acquises pour un montant de 933 millions d'euros, et sont payables en quatre tranches étalées entre 2016 et 2018, avec deux échéances réglées sur la première année.

Le Groupe dispose ainsi d'un portefeuille de 55MHz duplex équilibré sur l'ensemble du territoire métropolitain, lui permettant d'être performant en 3G et en 4G.

Par ailleurs, l'Arcep lancera début 2018 les travaux pour la réattribution des fréquences des bandes 900MHz, 1 800MHz et 2 100MHz, arrivant à échéance au cours des prochaines années, à travers la mise en place d'une procédure priorisant l'objectif d'aménagement du territoire, en intégrant ces ambitions, dans un contexte de stabilité des redevances associées. Le groupe participera à cette procédure dans la perspective d'enrichir davantage son portefeuille de fréquences, en particulier sur les bandes 900MHz et 2 100MHz.

(d) Déploiement d'un réseau d'antennes mobiles

Depuis l'obtention de la 4^{ème} licence mobile 3G, le Groupe déploie son réseau mobile. Ce déploiement s'appuie sur l'important réseau de transmission fixe (cf. 1.1.3.a) du Groupe et il repose sur une organisation dédiée qui pilote l'ensemble du processus (recherche de sites, démarches auprès des bailleurs de tous types, démarches administratives et réglementaires, réalisation des travaux dans le respect des règles de sécurité, jusqu'au suivi de l'exploitation des équipements radioélectriques sur les sites installés).

Malgré un contexte réglementaire plus contraignant pour les déploiements d'antennes mobiles (Loi Abeille, loi ALUR), le Groupe a réalisé une année record en termes de déploiement mobile, affichant près de 3 700 sites supplémentaires sur l'année (y compris les sites partagés avec les autres opérateurs dans les zones moins denses). Au 31 décembre 2017, le Groupe disposait de 12 157 sites en service (dépassant ainsi son objectif de plus de 12 000 sites à fin 2017), lui permettant de couvrir près de 94% de la population avec son propre réseau 3G.

L'année 2017 a été marquée par les efforts importants réalisés par le Groupe dans son réseau avec notamment :

- **L'ouverture d'un nombre record de nouveaux sites 3G.** Au cours de la période Groupe a mis en service près de 3 700 nouveaux sites 3G, permettant ainsi au Groupe de disposer de plus de 12 000 sites 3G à fin 2017;
- **La poursuite des importants déploiements de la technologie 4G.** Depuis le lancement de ses activités mobiles, le déploiement de la 4G constitue une priorité pour le Groupe. L'année 2017 reflète cette ambition, avec (i) l'ouverture des nouvelles fréquences 1 800MHz sur plus de 4 300 sites supplémentaires et (ii) le déploiement, selon le calendrier réglementaire de leur disponibilité, des fréquences 700MHz sur plus de 700 sites supplémentaires. La poursuite de la mise en service de ces nouvelles fréquences (700MHz et 1 800MHz) sur l'année a permis au Groupe d'améliorer et de dépasser son objectif initial de couverture de 85% à fin 2017,

ainsi que de renforcer la couverture à l'intérieur des bâtiments. Au 31 décembre 2017, le Groupe bénéficie d'une couverture de 86% de la population en 4G avec 9 667 sites ouverts au 31 décembre 2017 ;

- **La poursuite des investissements dans son réseau de desserte (« backhaul ») fibre de ses sites mobiles.** Compte tenu de la croissance importante des débits et du nombre d'utilisateurs 4G, les capacités des liens d'interconnexions des sites mobiles deviennent un point critique pour les opérateurs. Dès lors, et afin d'offrir les meilleurs débits possibles à ses abonnés, le Groupe a choisi de favoriser au maximum le raccordement de sites en fibre. Au 31 décembre 2017, plus de 90% de ses sites dans les zones très denses étaient ainsi raccordés en fibre, permettant ainsi au Groupe d'offrir de meilleurs débits 4G à ses abonnés.

Fort de l'avancée de ses déploiements, le Groupe confirme sa volonté de (i) poursuivre le déploiement de nouveaux sites et compte ainsi déployer environ 2 000 nouveaux sites en 2018, (ii) de finaliser l'ouverture des fréquences 1 800MHz sur les sites 4G en propre et (iii) de poursuivre le déploiement progressif, selon le calendrier réglementaire de leur disponibilité, des fréquences 700MHz sur les zones éligibles. Compte tenu de ces éléments opérationnels, le Groupe a pour objectif d'atteindre à fin 2018 une couverture 3G de 95% et une couverture 4G de près de 90%.

Les durées d'amortissement retenues pour les principaux éléments mis en service sont les suivantes :

- Licences : entre 15 et 19 ans
- Installations générales : 10 ans
- Installations techniques mobiles : 6 et 18 ans
- Matériels : 3 à 5 ans
- Autres : 2 à 10 ans

(e) Déploiement du réseau de distribution : boutiques et bornes

Au cours de l'année 2017, le Groupe a renforcé sa présence physique sur le territoire grâce :

- à l'ouverture de 2 nouvelles boutiques permettant ainsi au Groupe de disposer de 57 Free Centers ;
- à son réseau de bornes de souscription d'abonnements mobiles et de distribution automatique de cartes SIM. Pour cela, le Groupe s'appuie sur un partenariat avec le réseau de magasins « Maison de la Presse » et « Mag Presse ». Au 31 décembre 2017, le Groupe compte environ 1 500 bornes sur l'ensemble du territoire.

(f) Italie : Lancement du quatrième opérateur de réseau mobile

En juillet 2016, le Groupe a signé un accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, dans le cadre du projet de fusion de H3G et Wind, afin d'acquérir les actifs lui permettant de devenir le quatrième opérateur mobile en Italie. Cet accord a été validé par la Commission Européenne le 1^{er} septembre 2016 et prévoit le transfert d'un portefeuille de fréquences (35MHz), l'engagement d'acquérir des sites mobiles du réseau fusionné, la possibilité d'activer un accord de RAN sharing sur les zones rurales ou l'acquisition de sites dans cette zone, ainsi qu'un accord d'itinérance toutes technologies sur le réseau fusionné pendant une période de 5 ans, extensible pour 5 années supplémentaires à l'initiative du Groupe.

- (i) Un portefeuille de fréquences équilibré de 35MHz duplex

En novembre 2016, les autorités locales ont autorisé le transfert des différentes fréquences visées dans l'accord. Ainsi le Groupe dispose en Italie d'un portefeuille de fréquences équilibré de 35MHz duplex composé de :

- 5MHz duplex dans la bande de fréquences 900MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 1 800MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 100MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 600MHz.

Le prix d'acquisition de ce portefeuille de fréquences est de 450 millions d'euros. Le premier paiement de 50 millions d'euros en faveur de Wind/Tre a été réalisé au 1^{er} semestre 2017. Les 400 millions restants seront payés sur 2018 et 2019.

Par ailleurs, au cours du 2nd semestre 2017 le Groupe a versé un montant de 220 millions d'euros à l'Etat italien dans le cadre du processus de refarming et d'extension des fréquences 1 800MHz jusqu'en 2029.

Dans sa loi de finance 2018 publiée fin 2017, le gouvernement italien a émis les modalités envisagées pour l'attribution future des fréquences 700MHz, ainsi que des fréquences 3 600MHz-3 800MHz et 26GHz-27GHz, utilisables pour la 5G. Le MISE (*Ministero dello Sviluppo Economico*) a été chargé d'organiser la mise aux enchères de ces fréquences au cours de l'année 2018. Le Groupe Iliad sera candidat pour l'attribution de ces fréquences.

(ii) Déploiement d'un réseau mobile en Italie

Depuis la fin de l'année 2016 et la signature de son accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, le Groupe a entamé le déploiement de son réseau mobile en Italie, notamment :

- le déploiement d'un réseau d'infrastructure longue distance (« backbone ») de près de 10 000 kms afin de raccorder les principales villes italiennes aux deux principaux centres du réseau mobile du Groupe situés à Milan et Rome ;
- le déploiement du cœur de réseau et des interconnexions avec Wind/Tre pour la gestion du trafic dans le cadre de la solution de MOCN (*Multi-Operator Core Network*) retenue. Cette solution technique de raccordement des équipements radio de Wind/Tre au cœur de réseau du Groupe permet une gestion plus efficace et optimisée du trafic entre les deux réseaux par rapport à une solution d'itinérance «classique » ;
- la mise en place d'une structure locale pour déployer des sites mobiles à partir des sites devant être décommissionnés par Wind/Tre, principalement sur la période 2018-2020, et des sites disponibles auprès des grands bailleurs et opérateurs d'infrastructures ;
- l'exploitation des synergies par des échanges réguliers avec les différentes équipes techniques et opérationnelles françaises sur les sujets : de gestion du réseau, des systèmes d'informations, de l'architecture réseau, du radioplanning, de la distribution....

1.2 ELEMENTS CLES DE L'EXERCICE 2017

Les principaux éléments de l'année 2017 ont été les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	31-déc-17	31-déc-16	Variation (%)
Chiffre d'affaires consolidé	4 987,5	4 722,1	5,6%
- <i>Fixe</i>	2 782,5	2 689,6	3,5%
- <i>Mobile</i>	2 214,3	2 043,0	8,4%
- <i>Eliminations</i>	-9,3	-10,5	-11,4%
Ebitda consolidé	1 776,7	1 675,7	6,0%
Résultat opérationnel courant	862,0	744,1	15,8%
Résultat net récurrent	480,3	402,7	19,3%
Ratio d'endettement	1,4x	1,0x	0,4x

Activités :

- **Fixe : Free confirme sa position de 1^{er} opérateur alternatif Haut et Très Haut Débit français avec plus de 6,5 millions d'abonnés au 31 décembre 2017.** Recrutement net de 135 000 nouveaux abonnés Haut Débit et Très Haut Débit, soit une part de marché de 21%⁸ des recrutements nets, dans un contexte de maturité d'un marché concurrentiel et fortement promotionnel sur l'année 2017, notamment sur le second semestre ;
- **FTTH : Une année record en termes de raccordements d'abonnés en FTTH, avec près de 250 000 nouveaux abonnés raccordés sur l'année, soit plus du double qu'en 2016.** Sur la période, le Groupe a poursuivi les efforts de déploiement de son réseau FTTH, avec (i) près de 2 millions de nouvelles prises raccordables pour atteindre 6,2 millions de prises au 31 décembre 2017 et (ii) près de 250 000 abonnés supplémentaires à la fibre sur l'année. Ainsi, le Groupe affiche une croissance de 80% de sa base d'abonnés FTTH en un an, et compte désormais 556 000 abonnés FTTH ;
- **Mobile : 1^{er} recruteur pour la 6^{ème} année consécutive avec près d'un million d'abonnés recrutés (net de résiliation) sur l'année 2017.** Cette croissance régulière de la base d'abonnés mobile témoigne de la solidité de la marque Free, et démontre la pertinence de la stratégie d'enrichissement régulière des offres mobiles. Au 31 décembre 2017, le Groupe comptait 13,7 millions d'abonnés mobiles, soit une part de marché de 19%⁹ ;
- **Mobile : Poursuite de l'amélioration du mix d'abonnés, avec désormais une majorité d'abonnés sur le forfait Free 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox).** Au cours de la période, l'intégralité de la croissance nette a été effectuée sur le Forfait Free 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox), ce dernier compte

⁸ Estimation de la Société

⁹ Métropole hors M2M

d'ailleurs, pour la 1^{ère} fois depuis le lancement, plus d'abonnés que l'offre à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox) ;

- **Un large portefeuille de fréquences dédiées à la 4G, lui permettant de proposer une excellente expérience utilisateur**, c'est ainsi qu'au 31 décembre 2017, le Groupe compte 8,2 millions d'abonnés 4G, soit une croissance de 2,3 millions d'abonnés en 1 an, représentant près de 60% de la base d'abonnés mobiles. Parallèlement à la croissance du nombre d'abonnés, les usages ont également très fortement progressé sur la période pour atteindre une des consommations les plus élevées d'Europe avec 8,4 Go par mois en moyenne par abonné (en croissance de plus de 70% sur un an) ;
- **Une année record en termes de déploiement du réseau mobile**. En effet le Groupe a déployé près de 3 700 nouveaux sites 3G en 2017, il dépasse ainsi son objectif initial de 12 000 sites 3G à fin 2017, et compte près de 12 200 sites au 31 décembre 2017, pour une couverture de la population en 3G de 94% ;
- **Poursuite du déploiement intense du réseau 4G en 2017**. Le Groupe a poursuivi ses efforts de déploiement 4G tout au long de l'année, contribuant ainsi à (i) l'aménagement de plus de 4 300 sites 4G afin de bénéficier des fréquences 1 800MHz et (ii) à l'ouverture de plus de 700 sites en 700MHz. Ce déploiement explique la bonne performance du réseau mobile du Groupe dans le classement des opérateurs 4G du baromètre nPerf. Le Groupe a continué à étendre et améliorer la qualité de son réseau 4G, qui couvre 86% de la population à fin décembre 2017 ;
- **Quatrième opérateur de réseau mobile en Italie : le Groupe progresse en vue du lancement de ses offres mobiles**. Au cours de l'année 2017 le Groupe a mis en place l'architecture technique nécessaire au lancement de ses activités mobiles en Italie comme décrit précédemment (1.1.3.f). Par ailleurs, l'année 2017 a permis au Groupe de structurer sa filiale italienne (i) en recrutant près de 80 personnes et (ii) en se dotant d'une équipe de management complète et italienne pour mener à bien son projet.

Eléments financiers :

- **Hausse du chiffre d'affaires du Groupe de 5,6% sur l'année** : dans un environnement concurrentiel, le Groupe maintient un bon niveau de croissance de son chiffre d'affaires, avec une hausse de 5,6% sur l'année. Au 31 décembre 2017 le chiffre d'affaires du Groupe s'établit ainsi à près de 5 milliards d'euros ;
- **Un chiffre d'affaires services Mobile enregistrant une hausse de 9% sur l'année 2017. Cette hausse aurait été à 2 chiffres hors chiffre d'affaires entrant**, dont la croissance a ralenti en raison de la baisse du nombre de SMS au profit des nouvelles plateformes de communication. L'année 2017 est marquée par une forte amélioration du mix d'abonnés en faveur du Forfait Free 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox), comptant désormais davantage d'abonnés que l'offre à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox) ;
- **Hausse de 6% de l'Ebitda Groupe, avec deux tendances opposées : une forte amélioration de la rentabilité des activités mobiles et une baisse de la rentabilité du fixe**. Au 31 décembre 2017, l'Ebitda du Groupe s'établit ainsi à 1 777 millions d'euros. Cette croissance résulte uniquement de la forte amélioration de la rentabilité des activités mobiles, grâce à la plus forte proportion du trafic sur le réseau en propre et à l'amélioration du mix d'abonnés mobiles. Au cours de l'année 2017, la rentabilité des activités fixes a été quant à elle négativement impactée par (i) les décisions réglementaires avec la hausse du coût de dégroupage de 35 centimes par mois à 9,45 euros, (ii) la hausse des charges de personnel liée à l'accélération du déploiement du réseau FTTH, (iii) l'enrichissement des offres avec notamment l'offre TV by CANAL

Panorama, et (iv) le recours à des promotions ponctuelles. L'*Ebitda* Groupe est également négativement impacté par les premières pertes de démarrage en Italie ;

- **Progression à deux chiffres du résultat opérationnel courant (+16%) à 862 millions d'euros et du résultat net récurrent qui progresse de près de 20% en un an.** La progression du résultat opérationnel s'explique par la hausse de la rentabilité d'une part et la légère baisse des charges d'amortissement sur l'année. Le résultat net récurrent (hors prise en compte de la contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés 2017) du Groupe continue de fortement progresser, pour atteindre 480 millions d'euros, et ce malgré la contribution négative de l'Italie. Le résultat net récurrent du Groupe affiche même une progression de près de 75% entre 2014 et 2017 ;
- **Des investissements ambitieux et concentrés sur le déploiement des réseaux Très Haut Débit fixe et mobile du Groupe, adossés à une structure financière solide.** Au cours de l'année 2017, le Groupe a investi 1 482 millions d'euros (hors fréquences) dans ses infrastructures fixes et mobiles en France, lui permettant de gagner en autonomie et d'améliorer sa rentabilité, tout en offrant un meilleur service à ses abonnés. Par ailleurs, dans le cadre du développement de son projet italien, le Groupe a investi 314 millions d'euros en 2017 (dont 50 millions d'euros pour les fréquences acquises auprès de Wind/Tre et 220 millions d'euros à l'Etat italien pour le renouvellement des fréquences 1 800MHz jusqu'en 2029). Malgré un niveau d'investissement soutenu, la structure financière du Groupe conserve toute sa flexibilité, avec un ratio d'endettement toujours faible, égal à 1,4x l'*Ebitda* à fin 2017 ;
- Lors de l'Assemblée Générale du 16 mai 2018, le Groupe proposera le versement d'un dividende de 0,68 euro par action au titre de l'année 2017¹⁰.

¹⁰ qui sera mis en paiement le 22 juin 2018

1.3 COMPARAISON DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2017 ET AU 31 DECEMBRE 2016

<i>En millions d'euros</i>	31-déc-17	31-déc-16	Variation (%)
Chiffre d'affaires	4 987,5	4 722,1	5,6%
Achats consommés	-2 357,0	-2 323,0	1,5%
Marge brute	2 630,5	2 399,1	9,6%
% CA	52,7%	50,8%	+ 1,9 pts
Charges de personnel	-255,6	-242,9	5,2%
Charges externes	-417,2	-342,1	22,0%
Impôts et taxes	-107,7	-82,1	31,2%
Dotations aux provisions	-53,5	-49,6	7,9%
Autres produits et charges d'exploitation	-19,7	-6,8	189,7%
Ebitda	1 776,7	1 675,7	6,0%
% CA	35,6%	35,5%	+ 0,1 pt
Charges sur avantages de personnel	-4,1	-2,0	105,0%
Dotations aux amortissements	-910,7	-929,6	-2,0%
Résultat opérationnel courant	862,0	744,1	15,8%
Autres produits et charges opérationnels	-0,9	-4,5	-80,0%
RESULTAT OPERATIONNEL	861,1	739,6	16,4%
Charges d'intérêts	-28,0	-43,8	-36,1%
Autres produits et charges financiers	-63,3	-48,3	31,1%
Charges d'impôt	-366,0	-245,6	49,0%
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,9	0,7	28,6%
RESULTAT NET CONSOLIDE	404,6	402,7	0,5%
RESULTAT NET CONSOLIDE RECURRENT	480,3	402,7	19,3%

1.3.1 Analyse du résultat du Groupe

(a) Principaux indicateurs

<i>Abonnés (en milliers)</i>	31-déc-17	31-déc-16	31-déc-15
Nombre total d'abonnés mobiles	13 695	12 700	11 685
- Dont 4G	8 200	5 900	3 700
Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit	6 520	6 385	6 138
- Dont FTTH	556	310	200
Nombre total d'abonnés	20 215	19 085	17 823

<i>Autres indicateurs</i>	31-déc-17	31-déc-16	31-déc-15
ARPU Haut Débit et Très Haut Débit (en €)	33,90	34,70	34,50
<i>ARPU Freebox Révolution* (en €)</i>	>38,00	>38,00	>38,00
Prises raccordables en FTTH	6,2m	4,4m	2,5m
Consommation 4G moyenne (en Go/mois/abonné)	8,4 Go	4,9 Go	3,2 Go

*Hors promotions

(b) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe progresse de 5,6% en 2017, en hausse de 265 millions d'euros et s'établit à près de 5 milliards d'euros. Dans un marché encore fortement concurrentiel, le Groupe enregistre une hausse de 3,5% de son chiffre d'affaires fixe (à 2 783 millions d'euros) et une croissance de 8,4% sur son activité mobile (2 214 millions d'euros).

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires du Groupe par nature de revenus au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 :

<i>En millions d'euros</i>	31-déc-17	31-déc-16	Variation (%)
Fixe	2 782,5	2 689,6	3,5%
Mobile	2 214,3	2 043,0	8,4%
Eliminations	-9,3	-10,5	-11,4%
Chiffre d'affaires Groupe	4 987,5	4 722,1	5,6%

Revenus fixes

Le chiffre d'affaires fixe est de 2 783 millions d'euros au 31 décembre 2017, soit une hausse de 3,5%, dans un contexte de concurrence accrue sur l'exercice. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **Fixe : Free confirme sa position de 1^{er} opérateur alternatif Haut Débit et Très Haut Débit français avec plus de 6,5 millions d'abonnés au 31 décembre 2017.** Recrutement net de 135 000 nouveaux abonnés, soit une part de marché de 21%¹¹ des recrutements nets, dans un contexte concurrentiel fortement promotionnel sur l'année 2017, notamment sur le second semestre ;
- **FTTH : Une année record en termes de raccordements d'abonnés en FTTH, avec près de 250 000 nouveaux abonnés raccordés sur l'année, soit plus du double qu'en 2016.** Sur la période, le Groupe a poursuivi les efforts de déploiement de son réseau FTTH, avec (i) près de 2 millions de nouvelles prises raccordables pour atteindre 6,2 millions de prises au 31 décembre 2017 et (ii) près de 250 000 abonnés supplémentaires à la fibre sur l'année. Ainsi, le Groupe affiche une croissance de 80% de sa base d'abonnés FTTH en un an, et compte désormais 556 000 abonnés FTTH ;
- **L'ARPU Haut Débit et Très Haut Débit s'établit à 33,90 euros sur le dernier trimestre 2017.** L'ARPU recule légèrement en raison de la pression concurrentielle. Toutefois, l'offre Freebox Révolution continue d'enregistrer un ARPU supérieur à 38 euros¹².

Revenus mobiles

Le chiffre d'affaires de l'activité mobile continue de progresser, à 2 214 millions d'euros soit une hausse de 8,4%. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **1^{er} recruteur depuis 6 années consécutives avec près d'un million d'abonnés recrutés (net de résiliation) sur l'année 2017.** Cette croissance régulière de la base d'abonnés mobiles témoigne de la solidité de la marque Free, et démontre la pertinence de la stratégie d'enrichissement régulière des offres mobiles menée par le Groupe depuis le lancement. Au 31 décembre 2017, le Groupe comptait 13,7 millions d'abonnés mobiles, soit une part de marché de 19% ;
- **Poursuite de l'amélioration du mix d'abonnés, avec désormais une majorité d'abonnés sur le forfait Free 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox).** Au cours de la période, l'intégralité de la croissance nette a été effectuée sur le Forfait Free 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox), ce dernier compte d'ailleurs, pour la 1^{ère} fois depuis le lancement, plus d'abonnés que l'offre à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox) ;
- **Un large portefeuille de fréquences dédiées à la 4G, lui permettant de proposer une excellente expérience utilisateur,** c'est ainsi qu'au 31 décembre 2017, le Groupe compte 8,2 millions d'abonnés 4G, soit une croissance de 2,3 millions d'abonnés en 1 an, représentant près de 60% de la base d'abonnés mobiles. Parallèlement à la croissance du nombre d'abonnés, les usages ont également très fortement progressé sur la période pour atteindre une des consommations les plus élevées d'Europe avec 8,4 Go par mois en moyenne par abonné (en croissance de plus de 70% sur un an). Ces performances sont à mettre en perspective avec la qualité de l'expérience 4G offerte par le réseau du Groupe récompensé par le meilleur score nPerf pour les connexions 4G pour le 11^{ème} trimestre consécutif ;

¹¹ Estimation de la Société

¹² Hors promotions

- **Un chiffre d'affaires services Mobile enregistrant une hausse de 9% sur l'année 2017. Cette hausse aurait été à 2 chiffres hors chiffre d'affaires entrant**, dont la croissance a ralenti en raison de la baisse du nombre de SMS au profit des nouvelles plateformes de communication.

Eliminations

Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des activités différentes, consistent essentiellement en la revente entre ces deux activités des opérations d'interconnexion. Ces éléments sont naturellement neutralisés dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

(c) Marge brute

La marge brute du Groupe est de 2 630 millions d'euros en 2017, soit une hausse de près de 10% sur l'année.

Le taux de marge brute est en hausse de près de 2 points à 52,7% sur l'année. Cette progression est le résultat de deux tendances opposées : (i) la très forte croissance de la rentabilité de l'activité mobile, grâce notamment à l'évolution positive du mix d'abonnés et à la hausse de la couverture de trafic en propre et (ii) la baisse de la marge brute de l'activité fixe liée à l'effet des promotions, à la hausse des tarifs du dégroupage et à l'impact de l'offre TV by CANAL Panorama.

(d) Charges de personnel

Au cours de l'année 2017, le Groupe a créé plus de 600 emplois directs en France, sous forme de CDI. Au 31 décembre 2017, l'effectif total du Groupe se porte à plus de 9 700 personnes.

Cette augmentation des effectifs est principalement liée à la politique volontariste du Groupe en termes d'intensification des déploiements des réseaux FTTH et mobiles du Groupe, ainsi qu'à la constitution des équipes en Italie.

Compte tenu de ces éléments, les charges de personnel, hors avantages de personnel et coûts capitalisés, progressent pour atteindre 256 millions d'euros, soit 5,1% du chiffre d'affaires (niveau stable par rapport à 2016).

(e) Charges externes

Les charges externes du Groupe progressent de 75 millions d'euros sur l'année 2017 pour atteindre 417 millions d'euros au 31 décembre 2017. Pour l'essentiel, ce poste intègre les charges de réseau (location des sites mobiles, maintenance...), d'hébergement des équipements, d'assurance, de publicité et de sous-traitance externe. L'évolution sur l'année s'explique principalement par la très forte progression du nombre de sites mobiles mis en service (près de 3 700 nouveaux sites sur la période), ainsi qu'au développement du réseau FTTH, entraînant des charges d'énergie et de maintenance supplémentaires.

(f) Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes est en hausse de 26 millions d'euros sur 2017, à 108 millions d'euros, en raison notamment de la progression du déploiement mobile (taxe IFR) et de la croissance du chiffre d'affaires du Groupe (taxe COPE, redevance UMTS, taxe COSIP...).

(g) Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour impayés, pour dépréciation de stock et pour risques s'établissent à 54 millions d'euros au 31 décembre 2017, en légère hausse par rapport à 2016 (+4 millions d'euros). Ce poste est principalement constitué des dotations aux provisions pour impayés.

(h) Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation atteignent -20 millions d'euros au 31 décembre 2017, contre -7 millions d'euros au 31 décembre 2016.

(i) *Ebitda*

L'*Ebitda* du Groupe progresse de 6% sur l'année, à 1 777 millions d'euros. La marge d'*Ebitda* est en légère hausse à 35,6%.

Sur l'année, la marge d'*Ebitda* de l'activité mobile a fortement progressé, alors que la marge de l'activité fixe a été impactée par plusieurs effets négatifs. Les principales variations intervenues sur la période ont été les suivantes :

- **Poursuite de l'effet d'échelle sur la base de coûts fixes pour l'activité mobile.** L'activité mobile, affichant toujours une croissance opérationnelle importante, permet d'accroître l'effet vertueux sur base de coûts fixes (réseau, publicité, coûts administratifs...), de bénéficier d'effets d'échelle non négligeables, mais aussi de profiter des avantages d'un opérateur intégré (fixe / mobile), malgré l'extension des offres de *roaming* à travers de nouveaux pays et la fin du *roaming* payant en Europe mis en place en juin 2017 ;
- **Bénéfice d'une meilleure couverture mobile.** Le déploiement intense de nouveaux sites mobiles en 2017 a entraîné une forte amélioration de la couverture du réseau mobile du Groupe au cours de l'année 2017 (+ 5 points de couverture pour le réseau 3G et +10 points pour le réseau 4G), et a permis d'augmenter les volumes de trafic acheminé en propre ;
- **Une base d'abonnés au Forfait Free 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox) représentant maintenant plus d'un abonné sur deux.** En effet, l'ensemble des recrutements nets se fait désormais sur le Forfait Free, et la base d'abonnés au forfait à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox) a entamé son déclin ;
- **Rentabilité en baisse sur les activités fixes**, en raison de l'impact dilutif (i) de la hausse du coût du dégroupage de 35 centimes par mois et par abonné sur l'année entière (de 9,10 euros à 9,45 euros), (ii) de la nouvelle offre TV by CANAL Panorama, (iii) de la hausse de certains postes de taxes (Copé, COSIP), (iv) de la hausse de la masse salariale liée à l'activité FTTH, et (v) de l'impact des promotions ;
- **Léger impact négatif des pertes de démarrage de l'activité en Italie sur l'*Ebitda* Groupe**, correspondant aux premiers coûts de lancement du projet, initiés en 2017.

(j) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 862 millions d'euros au 31 décembre 2017, en hausse de 16% par rapport à 2016. Cette progression s'explique par la hausse de l'*Ebitda* d'une part et par la légère baisse des charges d'amortissement d'autre part. Les charges d'amortissement ont diminué en 2017, en raison notamment de l'arrivée à maturité du cycle d'amortissement de la Freebox Révolution, initié en 2010. Elles totalisent 911 millions d'euros au 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2017, le résultat opérationnel affichait un taux de marge de 17,3% du chiffre d'affaires, en progression de 1,5 point sur un an.

(k) Résultat net

Le résultat net récurrent du Groupe progresse également fortement (en hausse de près de 20%) pour atteindre 480 millions d'euros au 31 décembre 2017, soit près de 75% de hausse en 3 ans. En

revanche, le résultat net affiche une hausse moins importante, de 0,5% sur l'année, pour s'établir à 405 millions d'euros. Ce dernier est fortement impacté par la contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés mise en place par le gouvernement en fin d'année 2017, pour un montant de 76 millions d'euros.

1.3.2 Flux de trésorerie et investissements

<i>En millions d'euros</i>	31-déc-17	31-déc-16	Variation (%)
CAF Groupe	1 757,9	1 603,8	9,6%
Variation de BFR Groupe	-74,9	25,6	-
FCF opérationnel	1 683,0	1 629,4	3,3%
Investissements France (hors fréquences)	-1 481,5	-1 286,3	15,2%
Investissements Italie (hors fréquences)	-43,2	-	-
Impôts décaissés	-333,7	-239,4	39,4%
Autres ¹³	-51,0	-64,5	-20,9%
FCF Groupe (hors fréquences, financement et dividendes)	-226,4	39,2	-
Investissements fréquences France	-257,0	-471,5	-45,5%
Investissements fréquences Italie	-270,6	-	-
FCF Groupe (hors financement et dividendes)	-754,0	-432,3	74,4%
Dividendes	-25,9	-24,1	7,5%
Trésorerie de clôture	214,7	235,7	-8,9%

FCF Groupe :

En 2017, le Groupe a poursuivi ses efforts intensifs en termes de déploiement des réseaux fixe et mobile. En effet, la dépense d'investissements en France hors fréquences augmente de 15%, soit près de 200 millions d'euros supplémentaires par rapport à 2016.

Les principaux faits marquants sur l'année ont été les suivants :

- Hausse de la capacité d'autofinancement de près de 10% à 1 758 millions d'euros ;

¹³ Intérêts financiers inclus

- Variation de BFR de -75 millions d'euros, en raison de l'anticipation d'un paiement 2018 sur l'année 2017 ;
- Investissements France conformes aux objectifs définis au début de l'année 2017, à 1 482 millions d'euros. Sur l'année 2017, le Groupe a fortement intensifié ses investissements dans ses réseaux Très Haut Débit fixe (avec près de 250 000 nouveaux abonnés raccordés en FTTH) et mobile (avec le déploiement de près de 3 700 nouveaux sites) ;
- Paiement de la 3^{ème} échéance relative à l'achat des fréquences 700MHz en France, pour un montant de 243 millions d'euros ;
- Les premiers investissements du Groupe en Italie pour 314 millions d'euros, comprenant notamment le premier décaissement pour l'acquisition des fréquences auprès de Wind/Tre pour 50 millions d'euros et le décaissement relatif au refarming des fréquences 1 800MHz payé à l'Etat italien, pour un montant de 220 millions d'euros ;
- Décaissement d'impôts à hauteur de 334 millions d'euros, montant largement impacté par la contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés de 76 millions d'euros payée au second semestre 2017.

Variation nette de la trésorerie :

Le Groupe a clôturé l'année avec une trésorerie disponible de 215 millions d'euros.

1.3.3 Endettement du Groupe

Le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité, après examen des clauses de remboursement anticipé des prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non-respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...).

Au 31 décembre 2017, l'endettement brut du Groupe s'établissait à 2 665 millions d'euros et l'endettement net à 2 449 millions d'euros. Le Groupe continue de profiter d'une structure financière solide avec un ratio d'endettement de 1,4x l'*Ebitda* au 31 décembre 2017, et d'une très forte liquidité.

L'endettement brut au 31 décembre 2017 est composé des principaux emprunts suivants :

(a) Dettes à moins d'un an

- Programme de billet de trésorerie de 1 milliard d'euros

Dans le cadre du renouvellement annuel de son programme de billet de trésorerie, le Groupe a augmenté la taille de sa ligne de 800 millions d'euros à 1 milliard d'euros début 2017. Au 31 décembre 2017, l'utilisation était de 405 millions d'euros.

(b) Dettes à plus d'un an

Emprunts auprès d'établissements de crédit :

- Emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH, le Groupe Iliad a obtenu le soutien financier de la BEI, à travers la mise en place plusieurs financements. Ces financements sont amortissables et présentent des durées longues. Au 31 décembre 2017, le Groupe disposait des financements suivants avec la BEI :

- Ligne de 150 millions d'euros, mise en place en 2010 et avec une échéance finale en juillet 2020 ;
- Ligne de 200 millions d'euros, mise en place en 2012 et avec une échéance finale en mai 2022 ;
- Ligne de 200 millions d'euros, mise en place en 2016 et avec une échéance finale en septembre 2030.

■ Ligne bilatérale de 90 millions avec KFW IPEX-Bank

Le 13 décembre 2017, le Groupe a souscrit une ligne de crédit de 90 millions d'euros auprès de KFW IPEX-Bank, qui a souhaité accompagner le développement du Groupe dans le déploiement de son réseau FTTH. Cette ligne, sous forme de prêt amortissable, a une maturité finale pouvant aller jusqu'à 11 ans.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,90% et 1,10% par an.

■ Crédit syndiqué de 500 millions d'euros – Echéance 2021

Le 8 janvier 2016, compte tenu des conditions favorables sur le marché bancaire, et afin d'étendre la maturité de sa dette, le Groupe a mis en place une ligne de 500 millions d'euros auprès de 11 banques internationales. Cette ligne, sous forme de prêt à terme, a une maturité de 5 ans.

■ Crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros – Echéance 2022

Le Groupe bénéficie d'une ligne de crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros, mise en place auprès de 12 banques internationales. Cette ligne possède une maturité à 2022.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,35% et 1,10% par an.

Les financements du Groupe auprès des établissements de crédit sont soumis au respect d'engagements financiers (ratio de leverage et de couverture d'intérêts). Au 31 décembre 2017, le Groupe respectait tous ses engagements.

Emprunts obligataires :

■ Obligation de 650 millions d'euros – échéance 2022

Le 26 novembre 2015, le Groupe a procédé à l'émission d'obligations pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 2,125%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 5 décembre 2022.

■ Obligation de 650 millions d'euros – échéance 2024

Le 5 octobre 2017, le Groupe a procédé à l'émission d'obligations pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 1,5%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 14 octobre 2024.

Synthèse des lignes de financement à plus d'un an du Groupe :

<i>En millions d'euros</i>	Échéance	Remboursement	Montant du financement	Montant utilisé	Montant disponible
<u>Lignes auprès d'Etablissements de crédit</u>					
BEI - 2010	juillet 2020	Amortissable	150	83	-
BEI - 2012	mai 2022	Amortissable	200	167	-
BEI - 2016	septembre 2030	Amortissable	200	200	-
KFW - 2017	mai 2029	Amortissable	90	-	90
Crédit syndiqué - 2016	janvier 2021	A terme	500	500	-
Crédit syndiqué - 2015	octobre 2022	A terme	1 400	-	1 400
<u>Emprunts obligataires</u>					
Emprunt obligataire - 2015	décembre 2022	A terme	650	650	-
Emprunt obligataire - 2017	octobre 2024	A terme	650	650	-

(c) Engagements de crédit-bail

Le Groupe utilise des lignes de crédit-bail afin de financer les acquisitions immobilières nécessaires dans le cadre de son déploiement FTTH et pour financer une partie de ses équipements techniques au sein de ses datacenters. Au 31 décembre 2017, le montant total des financements sous forme de crédit-bail s'élève à 50 millions d'euros.

1.3.4 Répartition du capital au 31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017, le capital social de la société Iliad se composait de 59 032 661 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 32 783 528 actions soit 55,5% du capital ;
- Public : 26 249 133 actions soit 44,5% du capital.

Au 31 décembre 2017, il existe :

- trois plans d'options de souscription d'actions Iliad dont le nombre d'actions potentielles pouvant être émises est de 397 888 ;
- un plan d'actions gratuites dont le nombre d'actions Iliad potentielles pouvant être émises est de 293 360.

1.4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1.4.1 Acquisition d'une participation de 31,6% dans eir

Le 20 décembre 2017, le Groupe a annoncé l'acquisition pour environ 320 millions d'euros, d'une participation minoritaire de 31,6% dans eir, l'opérateur historique irlandais, aux côtés de NJJ (holding privée de Xavier Niel). Les actionnaires existants, Anchorage Capital Group L. L. C. et Davidson Kempner Capital Management L.P., restent investis dans eir au travers d'une participation de 35,5% et avec un crédit sans recours.

Avec cette prise de participation minoritaire, Iliad conclut un partenariat stratégique avec un opérateur de premier plan. Iliad a par ailleurs, la possibilité d'en prendre le contrôle à terme, via l'exercice d'une option d'achat exerçable en 2024 accordée par NJJ. Cette option porte sur 80% de la participation de NJJ (soit 26,3% du capital d'eir) pour un prix égal à la valeur de marché (déterminée par un expert indépendant) diminuée d'une décote de 12,5% et avec un floor calculé sur la base d'un rendement annuel de 2%.

A moyen terme, à travers cet investissement, Iliad entend bénéficier de flux de dividendes et cible un rendement à deux chiffres. A moyen / long terme, Iliad dispose de la possibilité de prendre le contrôle d'un actif stratégique, via l'exercice d'une option d'achat exerçable en 2024, accordée par NJJ et portant sur 26,3% du capital d'eir.

Méthode de comptabilisation retenue pour cette participation :

Cette participation minoritaire dans eir sera comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (selon les normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28). Cette opération aura donc un impact limité sur le levier financier du Groupe (environ +0,2x *Ebitda*), la dette d'eir n'étant pas consolidée dans les comptes d'Iliad.

Iliad préserve ainsi sa flexibilité financière afin de poursuivre son plan de croissance en Italie, de continuer sa politique d'investissement rentable dans les réseaux fixes et mobiles de dernière génération en France et de saisir les opportunités de consolidation sur les marchés où Iliad est présent.

Une transaction en ligne avec les meilleures pratiques de gouvernance :

La transaction s'inscrit dans le cadre d'une convention réglementée, et à ce titre, Iliad a décidé de mettre en œuvre les meilleurs standards de gouvernance :

- Revue de la transaction par un comité ad hoc, composé exclusivement d'administrateurs indépendants du Conseil d'administration d'Iliad ;
- Délivrance d'une attestation d'équité par un expert financier indépendant ;
- La transaction a été approuvée lors du Conseil d'administration du 18 décembre 2017, à l'unanimité des administrateurs présents et représentés. Les parties intéressées à la transaction (Xavier Niel et Olivier Rosenfeld) n'ont pas pris part au vote du Conseil d'administration d'Iliad et ne prendront pas part au vote en Assemblée Générale.

La finalisation de cette transaction, attendue au 1^{er} semestre 2018, reste soumise à l'approbation

préalable des autorités compétentes.

1.4.2 Objectifs

Dans la perspective de poursuivre sa politique de croissance rentable, le Groupe s'est fixé les objectifs suivants :

- Fixe :
 - Part de marché Haut Débit et Très Haut Débit de 25% à long terme ;
 - Hausse de la base d'abonnés FTTH de 300 000 à 500 000 abonnés par an dès 2018 ;
 - 9 millions de prises raccordables au FTTH à fin 2018 ;
 - 20 millions de prises raccordables au FTTH à fin 2022.

- Mobile :
 - Ouverture d'environ 2 000 nouveaux sites sur l'année 2018, avec une couverture 4G proche de 90% et une couverture 3G de 95% ;
 - Part de marché mobile de 25% à long terme ;
 - Finalisation de la migration des sites 4G en 1 800MHz courant 2018.

- Groupe :
 - Marge d'*Ebitda* France en hausse en 2018 ;
 - Ambition d'atteindre une marge d'*Ebitda* pour le Groupe en France de plus de 40% en 2020 ;
 - Niveau d'investissement 2018 (hors fréquences et lancement d'une nouvelle Freebox) en France compris entre 1,4 et 1,5 milliard d'euros ;
 - Un solde d'*Ebitda*-investissements France supérieur à 1 milliard d'euros à partir de 2020, grâce à :
 - *La baisse des charges liées au contrat d'itinérance ;*
 - *L'amélioration du mix d'abonnés mobiles ;*
 - *Un réseau mobile national en 2020.*
 - Atteindre un équilibre en termes d'*Ebitda* en Italie avec moins de 10% de part de marché.

1.4.3 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à relever.

1.4.4 Glossaire

Les définitions des principaux termes utilisés par Iliad sont présentées ci-dessous :

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL, VDSL ou FTTH du Groupe dans un central dégroupé par Free.

Abonnés Haut Débit et Très Haut Débit (ou Broadband) : abonnés ayant souscrit une offre ADSL, VDSL ou FTTH du Groupe.

ARPU Haut Débit et Très Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit et Très Haut Débit) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit facturés sur la période.

ARPU Freebox Révolution (Revenu Moyen par Abonné Freebox Révolution hors promotions) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Freebox Révolution facturés sur la période.

Chiffre d'affaires services Mobile : chiffre d'affaires Mobile hors terminaux (ventes et location).

Ebitda : résultat opérationnel avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

Endettement net : différence entre les passifs financiers à court et long terme et la trésorerie disponible au bilan.

FCF : Free Cash Flow

FTTH : « *Fiber To The Home* » : est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

M2M : communications de machine à machine.

Marge brute : la marge brute est définie comme le chiffre d'affaires déduction faite des achats consommés.

Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une offre de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Nombre total d'abonnés mobiles : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Opérateur alternatif : opérateur apparu à la suite de la perte de monopole de l'opérateur historique d'Etat.

Prise raccordable FTTH : prise pour laquelle le lien entre le point de mutualisation et le point de branchement optique a été réalisé par l'opérateur d'immeuble, à laquelle le Groupe peut accéder en application de ses engagements de cofinancement, et pour laquelle les travaux de raccordement au réseau du Groupe sont achevés ou en cours d'achèvement.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés à la fin de deux périodes différentes.

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et l'*Ebitda*.

Résultat net récurrent : Résultat net hors impact de la contribution additionnelle et exceptionnelle d'impôt sur les sociétés.